

<https://pierre-alainmillet.fr/un-plan-pour-le-droit-au-logement>



Conseil de métropole du 4 novembre 2019

un plan pour le droit au logement ou un cache-misère ?

- Interventions - Conseil métropolitain du Grand Lyon -

Date de mise en ligne : lundi 4 novembre 2019

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Une intervention finalement retravaillée par mon collègue Hector Bravo de Villeurbanne qui est intervenu sur cette délibération. Elle sera disponible sur le [site du groupe des élus communistes, parti de gauche et républicain](#).

Une courte intervention pour confirmer les inquiétudes exprimées il y a un an sur ce plan logement d'abord qui me faisaient conclure en citant Jacques Dutronc "contre la misère, on a des caches-misère, On a de la poudre aux yeux". Nous souhaitons que ce plan logement d'abord ne soit pas un cache misère...

Vous le savez, nous avons joué le jeu et la ville de Vénissieux s'est engagée dans une des actions de ce plan. Cela dit, il nous manque toujours ce que nous demandions il y a un an, les moyens de vraies mesures des résultats, non seulement en terme d'objectifs atteints, mais aussi et surtout en terme d'impact sur les urgences sociales.

La délibération fait état au delà de la mobilisation de tous les acteurs, de 7 projets de pensions de familles lancées, 87 logements mis à disposition. Ce n'est pas négligeable. Mais avons-nous moins de personnes à la rue ? moins de sortie sèche d'institutions ? moins d'expulsions sans relogement ? Bien sûr nos services, ceux des communes, les associations impliquées dans ce plan logement d'abord ont travaillé, accompagné et des situations ont été prises en compte, avec souvent une solution qui se traduit pour une personne, une famille par un droit reconquis, un peu d'espoir, le retour à un chez soi. Mais la délibération parle de 50 à 70 personnes relogées ou en cours de relogement. Quel impact par rapport aux urgences du mal logement que décrira le prochain rapport annuel de la fondation Abbé Pierre ?

Car pendant ce temps, les moyens de l'action sociale en général, et de l'action contre le mal logement en particulier restent notoirement insuffisants. C'est pourquoi nous maintenons notre critique de cette bien vieille pratique politique. Pendant que le gouvernement casse les droits et le service public, il utilise l'argent public pour des opérations qui sont d'abord le support d'actions de communication, un cache-misère dirait Jacques Dutronc. Logement d'abord, plan pauvreté, on pourrait avoir l'impression que les milliards s'accumulent au bénéfice des plus fragiles, mais la vérité est que ces actions ne sont au mieux que des pansements sur un mal logement qui ne fait que grandir.